

Activités périscolaires du « soir » : 16h30 à 18h

Votre enfant scolarisé de la Moyenne Section au CM2 a la possibilité de participer à deux activités hebdomadaires du **02 mai au 23 juin 2023**, grâce au subventionnement de la CAF du Nord.

L'inscription de votre enfant engage sa présence sur la période définie ci-dessus.

Les animateurs prendront en charge votre enfant dès la fin de l'école dans le hall et l'accompagnera sur son lieu d'activité.

planning des activités périscolaires proposées		
Mardi	Découverte de la nature et activités manuelles avec Orane CM1 – CM2 Salle de motricité des maternelles	Football avec Dylan MS-GS Salle Alain Colas
Jeudi	Multisports avec Benjamin CP-CE1-CE2 Sauf le 18 mai Salle Alain Colas	Théâtre (notamment sur le thème : le harcèlement) CM1-CM2 Sauf le 18 mai Salle Bleue Alain Colas
Vendredi	Aides aux devoirs avec ARIL (CP au CM2) Sauf le 19 mai Salle Manureva à Alain Colas	Micro-atelier avec Mélodie et Vicky CP-CE1-CE2 Sauf le 19 mai Médiathèque de Proville

Ce programme est facturé ainsi :

Quotient familial	Tarif par séance	Participation familiale forfaitaire pour la période	
		Pour les mardis soit 8 séances	Pour les jeudis et vendredis soit 7 séances
QF ≤ 369	0,45	3,60	3,15
369 < QF ≤ 499	0,75	6,00	5,25
500 < QF ≤ 600	0,80	6,40	5,60
600 < QF ≤ 700	1,05	8,40	7,35
700 < QF ≤ 850	1,30	10,40	9,10
850 < QF ≤ 1050	1,90	15,20	13,30
1050 < QF ≤ 1300	2,50	20,00	17,50
QF > 1300	2,80	22,40	19,60

Principes de facturation :

- 1) Tout arrêt ou absence pour convenance personnelle n'entraînera **aucune réduction du forfait**.
- 2) A partir de deux absences justifiées par une contre-indication médicale, il sera procédé à une réduction de la facturation au prorata des présences.
- 3) Le forfait sera facturé mois par mois sur l'étendue de la période définie.